

# Le surnaturel dans la vie de sainte Jeanne d'Arc

par le cardinal Lucido-Maria Parocchi

Le cardinal Parocchi (1833-1903), prince de l'Église, était fils d'un meunier de Mantoue. Évêque de Pavie en 1871, il fut promu à l'archidiocèse de Bologne en 1877. Le pape Pie IX le créa cardinal en 1877, puis secrétaire de la congrégation de la sainte Inquisition. Il fut nommé cardinal ponent (ou protecteur) de la cause de sainte Jeanne d'Arc lorsque le procès débuta à Rome. C'est le 17 janvier 1895, dans la chapelle des Dames de l'Assomption, à Rome, qu'il prononça ce magnifique discours <sup>1</sup>.

*Le sel de la terre.*

**U**NE PREUVE PÉREMPTOIRE de la divinité de Jésus-Christ est en ceci, que quiconque l'attaque dénature forcément le caractère même du Sauveur. La logique le contraint à le qualifier d'imposteur ou d'ignorant : imposteur si Jésus, en s'affirmant vrai Dieu, avait conscience de n'être qu'un homme ; ignorant si, de bonne foi, il a cru et enseigné cette fausseté.

Mais, de ce dilemme, la première partie se brise d'abord contre les indéniables vertus de l'Homme-Dieu, contre son humilité surtout, aussi éclatante que les autres : non, un hypocrite ne pouvait fonder et parachever cette œuvre de bonté et de stabilité, cet édifice si élevé, si ample, si solide, qu'est le christianisme.

L'autre partie du dilemme tombe devant l'ineffable sagesse de Jésus-Christ, devant sa religion, vrai chef-d'œuvre de dogmes sublimes et de parfaite morale qui, dans le cours des siècles, a toujours offert aux études plus profondes des savants de nouvelles beautés à admirer, de nouvelles conséquences à faire ressortir.

---

<sup>1</sup> — *Choix de panégyriques en l'honneur de la vénérable Jeanne d'Arc* réunis par l'abbé J. GUILLERMIN, Paris, Bloud, 1895, p. 293-307. Les titres et les notes de bas de page sont de notre rédaction.

Par voie d'analogie, le surnaturel en Jeanne d'Arc ne peut être révoqué en doute sans qu'on descende à cette alternative : la Pucelle d'Orléans a été ou mauvaise ou illusionnée. Mauvaise, la vierge de Domrémy ! Ce mot seul jure avec ses rares vertus, admirées de ses contemporains et authentiquement attestées au procès de réhabilitation. Illusionnée ! Mais alors, comment ses prédictions se seraient-elles vérifiées ? Comment la bergère aurait-elle conduit à tant de victoires des armées déjà terrifiées ? Comment, enfin, aurait-elle, même du haut du bûcher, assuré le triomphe final ?

Donc, la grandiose figure de la libératrice française, le cycle glorieux de ses journées si brèves, qui marquent pourtant une époque dans l'histoire, ne sauraient s'expliquer et ne s'expliquent, en effet, qu'en recourant au surnaturel : « *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris* : c'est Dieu qui a fait cela ; et cela est admirable à nos yeux. »

Ce point de vue n'est pas le seul sous lequel on puisse étudier la Pucelle d'Orléans ; je lui donne la préférence toutefois, parce qu'il est plus en harmonie avec ce lieu et avec la piété de cette élite d'auditeurs et d'auditrices ; de plus, il répond plus complètement au décret de l'auguste pontife Léon XIII qui a décerné à Jeanne d'Arc le titre et les honneurs de *vénérable*.

## Une mission toute surnaturelle

### Hystérique ou envoyée de Dieu ?

Bien et depuis longtemps démodé est le système qui condamnait Jeanne à être le jouet des rêveries les plus honteuses de la lubricité. Aujourd'hui, Voltaire ne pourrait ni offrir au public, ni même songer à écrire son infâme poème, vrai crime de lèse-patrie ; et la Pucelle ne trouverait plus la plume trop complaisante d'un Monti pour la revêtir des élégances de la langue italienne. Aujourd'hui, un auteur anglais est allé jusqu'à se faire gloire de n'avoir jamais lu ce poème criminel, et l'Allemand Schiller s'est fait un mérite en écrivant, comme une éloquente protestation, sa tragédie de Jeanne d'Arc <sup>1</sup>. Démodée aussi la théorie fantaisiste de Michelet qui, pour découronner le front de Jeanne de son auréole surnaturelle, a voulu en faire une hallucinée : sincère, simple, de bonne foi, oui ; mais entraînée, dominée par les nerfs !

C'est vraiment faire trop d'honneur à ces pauvres nerfs que de les croire capables de créer l'héroïsme de Jeanne d'Arc ! Je voudrais voir si, de

---

<sup>1</sup> — Friedrich von SCHILLER, *Die Jungfrau von Orleans*, Berlin, J-F Unger, 1801. La dernière édition française est parue à Paris en 2011 chez L'Arche, 154 p.

La Salpêtrière, cette fameuse école de névrose, pourrait sortir aujourd'hui, non plus une fillette, mais un homme qui ramenât la France aux chevaleresques grandeurs des croisades, ou même encore, si cette école peut simplement produire un publiciste, un écrivain de marque dans le monde des sciences ou des arts.

Les nerfs exaspèrent la sensibilité, enflamment l'imagination ; leurs crises d'excitation peuvent dans une certaine mesure atténuer l'imputabilité des actions humaines, mais non pas effacer le code intérieur de la conscience, moins encore supprimer les articles du code criminel ; très puissants à nous faire souffrir, les nerfs sont radicalement incapables de créer quoi que ce soit.

Inutile donc de chercher le secret de Jeanne dans son prétendu hystérisme. Hystérique, cette enfant si droite, si constamment sage, en qui, comme le dit à bon droit un auteur récent, nous voyons unis la rectitude, le bon sens, l'esprit, la finesse, la générosité, l'élan de la nation française qui en est si riche ! Hystérique, cette vaillante, toujours en pleine conscience de ses actes, sûre du résultat et merveilleusement renseignée sur les moyens les plus propres à atteindre la fin qu'elle s'était proposée dès le début de sa magnanime entreprise : la libération de la patrie ! Hystérique, cette vierge intrépide qui dirige vers de nouvelles destinées les vicissitudes de son pays, crée une époque et laisse de son passage ici-bas une trace indélébile dans l'histoire du monde ! Si ce sommet des grandeurs, Jeanne l'a atteint par la vertu des nerfs, les nerfs deviennent, par je ne sais quelle alchimie, une force colossale, une puissance de premier ordre à laquelle il ne manque vraiment plus que le nom pour avoir tous les caractères du surnaturel.

Cette hypothèse, d'ailleurs, ne vaut même pas qu'on la prenne au sérieux : la formuler suffit pour la détruire.

### Le surnaturel éclate dans ses œuvres

Voyons plutôt la thèse en soi ; et des œuvres de l'héroïque enfant, des raisons intrinsèques de ses exploits, nous concluons aisément que surnaturelle et divine a été sa mission. Qu'a donc été cette pauvre fillette, occupée jusqu'à 17 ans à garder les troupeaux de son père, à filer la laine dans l'obscurité de sa chaumière ; cette enfant si riche des chastes candeurs de son foyer qu'elle les gardera intègres, sous son travestissement viril, au milieu de la soldatesque, dans les fureurs de la mêlée, toujours supérieure à toute suspicion, même de la part de ses ennemis ; cette enfant qui, dans les camps des guerriers, répand autour d'elle un tel parfum de virginale pureté que les mauvaises femmes, cette peste du courage militaire, doivent s'enfuir, que la licence, hélas ! si facile dans la vie des batailles, disparaît, et que les mauvais propos, les blasphèmes prennent fin devant l'irrésistible influence de sa vertu ?

Qu'a donc été cette enfant, si élevée dans les vues politiques, si sûre dans les combinaisons stratégiques <sup>1</sup>, si sage dans les délibérations, si ferme dans les projets arrêtés, si parfaite, en un mot, que nul reproche plausible ne peut, même par ses ennemis, être formulé contre elle ?

Qu'a donc été cette enfant qui, le regard fixé en Dieu seul, arrive à son heure, au moment où la France, en proie depuis presque un siècle à l'invasion étrangère, était tombée, dans le dernier décennat, à une telle détresse qu'on devait se demander si, sur le pays de Clovis et de saint Louis, ne pesait pas le décret de la ruine suprême : *Finis Gallix* ?

Et, en effet, la France alors, sans l'intervention extraordinaire de la Providence, eût été finie et soumise, d'une frontière à l'autre, à la domination de l'étranger : en Normandie, l'Anglais solidement assis ; au levant, le duc de Bourgogne faisant cause commune avec le monarque étranger au détriment du royaume ; à la mort du faible Charles VI, son fils, héritier de la couronne, en butte aux persécutions haineuses d'une nouvelle Jézabel <sup>2</sup> dont les agissements n'avaient d'autres but que d'obtenir la main du roi d'Angleterre pour sa fille qui portait ainsi, au delà de la Manche, les clés du royaume de France. Et, entre temps, Charles VII, abandonné de ses preux, ballotté de revers en revers, rongé par le terrible doute si dans ses veines à lui ne coulait pas un sang illégitime qui faisait flétrir, dans ses mains, les blanches fleurs de lys, Charles VII, le roi malheureux, était déjà décidé à désertir la patrie et à se réfugier en Espagne.

Et soudain, à ce moment même, arrivait à Chinon la vierge lorraine, vêtue en homme d'armes ; après de longues et fatigantes chevauchées, elle, qui jamais jusqu'alors n'était montée à cheval, se présente dans une attitude de modestie et de fierté. Le roi cherche vainement à se dissimuler parmi les courtisans de son entourage ; à première vue, elle va droit à lui, lit au fond de son cœur le doute qui le torture, et, après l'avoir rassuré secrètement sur la légitimité de sa naissance et ses droits à la couronne, elle lui déclare qu'elle est envoyée de Dieu pour relever le royaume. Qu'on lui donne, ajoute-t-elle, une armée et des capitaines, et, Orléans une fois délivré, elle le conduira lui-même à Reims pour être sacré par le successeur de saint Rémi, avec l'huile de la mystique ampoule, comme autrefois le jeune David avait été oint par le prophète.

Voilà notre Jeanne, dès le début de ses prodigieuses entreprises !

Sa mission, toutefois, n'aura qu'une durée de deux ans, l'un de triomphe, l'autre de martyre : l'un d'éclatantes victoires, l'autre d'inexplicables tribulations.

<sup>1</sup> — Voir dans ce numéro l'article du Lieutenant-colonel Xavier BARTHET intitulé : « Le génie militaire de sainte Jeanne d'Arc ».

<sup>2</sup> — Le cardinal Parocchi fait allusion à la reine Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI.

## Une année de triomphes : Orléans et Reims

Sans retard, elle marche vers Orléans, qui, ne pouvant plus résister, allait ouvrir ses portes à l'ennemi. De quelle importance étaient, à ce moment suprême de la lutte gallo-saxonne, la ville et la forteresse d'Orléans, je n'ai pas à le dire à un auditoire aussi cultivé. Les remparts d'Orléans étaient réputés imprenables, mais les assaillants les cernaient si étroitement de tous côtés que la faim devait forcément arracher ce que n'aurait pu peut-être obtenir la valeur des armes. Encore un peu, et l'unique boulevard resté au pouvoir des Français, la clé de tout le royaume dont la possession devait décider, pour toujours peut-être, de l'indépendance politique de la nation, encore un peu, et la noble ville de saint Aignan allait être occupée par les Anglais.

Mais aux assiégés arrive, par quelque voie mystérieuse, la nouvelle que l'héroïque libératrice approche ; et aussitôt, dans les veines des guerriers, le courage se ranime et, à leurs regards, rayonne l'espoir de la victoire. Le long des remparts, de redoute en redoute, la vierge lorraine va, excitant les faibles, enflammant les valeureux pour la lutte suprême. Le soir du 6 mai 1429, première des deux grandes journées d'Orléans et premier succès de Jeanne, faisait prévoir le triomphe final du lendemain. Dès l'aube, les Anglais reviennent à l'assaut et jusque vers midi ils tiennent pour certaine la capitulation des assiégés. Soudain une panique mystérieuse les envahit. Est-ce l'étendard de la vierge envoyée de Dieu ? Est-ce son épée marquée cinq fois du signe du salut, cette épée découverte, d'après les indications de Jeanne qui ne l'avait jamais vue, sous l'autel de Fierbois ? Est-ce peut-être encore l'apparition terrifiante de l'archange vainqueur de Satan ? Toujours est-il que les assiégeants perdent toute assurance ; ils abandonnent les talus qu'ils étaient sur le point de franchir, ils abandonnent leurs tours munies de gigantesques catapultes, ils abandonnent les portes qu'ils allaient enfoncer et, sur le soir, du haut des vedettes, un immense cri de triomphe annonçait aux assiégés que l'ennemi se retirait, que la ville était libérée ; et, entre temps, l'armée de Jeanne entrait à la cathédrale pour remercier le Très-Haut. Tel fut l'épisode le plus mémorable de cette campagne de la Pucelle, l'exploit militaire qui a une place à part parmi tous les autres : aussi, la reconnaissance de la France, loin de s'affaiblir au cours des siècles, s'est, au contraire, renouvelée, et elle a continué à s'affirmer, chaque année, en célébrant, le 8 mai, avec toutes les pompes d'une fête religieuse et civile, ce glorieux anniversaire.

La stratégie, peut-être, eût conseillé à Jeanne, après la délivrance d'Orléans, de marcher droit sur Paris, et l'empressement de la Pucelle pouvait être, dans les vues de la politique humaine et de la tactique, une faute militaire. Toutefois, dans le plan de Dieu dont elle voyait les desseins comme des faits précis, Jeanne en hâtant le sacre du roi, agissait peut-être

sous une inspiration générale et, en tout cas, elle exécutait docilement la volonté de Dieu.

Jeanne, en effet, attachait une importance souveraine à ce sacre. Il faut remonter par la pensée à ces temps de vive foi ; se rappeler le sentiment patriarcal qui, dans le roi, voyait l'oïnt du Seigneur ; comprendre cet axiome d'alors, universel et incontesté, que les rois règnent par la grâce de Dieu, et, partant, ce besoin des peuples, également incontesté et universel, de voir cette origine divine du pouvoir resplendir sur le front du roi par le rite symbolique de son sacre.

De là, l'intime persuasion de Jeanne que le dénouement final de la campagne resterait en suspens, que la mission de Charles VII pour les destinées de la France serait incertaine, tant que l'onction sainte n'aurait pas sacré son front royal. Elle ne se méprenait certes pas sur les graves difficultés de son dessein en opposition avec la prudence de la plupart des conseillers. N'était-ce pas folie que de songer, en ces jours de deuil, aux solennités joyeuses du sacre ? N'y avait-il pas un crime, à ce moment de suprême péril, où l'audace arrogante de l'envahisseur était à peine mise en échec, de risquer ainsi la sécurité et peut-être la vie du dauphin ?

A ces raisons de l'humaine sagesse, Jeanne, avec une inébranlable fermeté, opposa les ordres de ses voix : « Que le roi soit conduit à Reims et qu'il y soit sacré ! » Et ainsi fut fait !

Je n'oserais décrire cet événement : à le rendre dans toute sa majesté, il faudrait le génie de Dante ou le pinceau de Michel-Ange ; mieux vaut ne pas distraire de son ravissement extatique la vierge victorieuse dont l'âme, abîmée en Dieu, redisait la gloire due à lui seul et non point au bras d'une enfant !

Mais est-ce que, à la cathédrale de Reims, l'œuvre de Jeanne était achevée ? A ne voir que la réalité extérieure des faits, la mission de la Pucelle, par le sacre même de Charles, était finie ; à ne voir que le succès et l'éclat du triomphe, la page blanche de l'héroïque enfant se termine à Reims. Mais si nous voulons approfondir l'histoire à la lumière de la foi, Jeanne n'avait écrit, jusqu'à la journée du sacre, que le prélude de son poème ; à Reims s'ouvre la véritable épopée, car plus féconde a été pour la France l'année du martyre de Jeanne que l'année fatidique de ses triomphes.

### Une année de martyre

Ici brille un nouveau rayon de cette âme souverainement élevée ; chacune de ses heures marquera un nouveau bienfait réservé à la patrie pour sa grandeur future.

Blessée sous les murs de Paris, où elle s'était rendue plus par condescendance aux instances humaines que par déférence à ses voix sur ce point

muettes, Jeanne est, peu après, lâchement trahie à Compiègne et enfin livrée aux Anglais par la perfidie *cupide* <sup>1</sup> des Bourguignons.

Pour consommer, par un raffinement de haine satanique, l'ignominie de la vengeance, on ne traite point Jeanne comme coupable de lèse-majesté britannique, ni comme un soldat pris en *guerre guerroyante* <sup>2</sup> ; non ; elle doit être traitée comme ennemie de la religion et punie comme hérétique et sorcière !

Ainsi était directement attaqué, par le fait de sa dénonciation à l'Église, le caractère surnaturel de sa mission.

Elle n'est pas, criaient-ils, une illusionnée, mais une séductrice qui, par les mauvais instincts de sa malice consommée, abuse la crédulité des peuples par des mensonges auxquels elle donne la couleur de visions célestes : elle est donc, au même titre, ennemie de l'Église et ennemie de la patrie.

C'était frapper la pieuse enfant jusqu'au vif de ses affections les plus intimes : et pour que rien ne manquât à la cruauté du déchirement, un homme se rencontra, l'indigne Pierre Cauchon, oublieux de son caractère sacré, qui, dans ce drame renouvelé de la passion du rédempteur, se prêta complaisamment à jouer à la fois le rôle de Caïphe et celui de Judas : Caïphe par l'iniquité de sa sentence, Iscariote par la soif de l'or qui devait compenser au centuple ce qu'il avait déboursé pour payer la trahison.

Non, dirai-je en répétant le mot sublime de Shakespeare dans *Macbeth* <sup>3</sup>, non, l'océan, pour laver cette tache, n'aurait pas assez d'eau ! Ce que fut ce procès, nous le savons par les actes du second jugement approuvé par Calixte III : à ce tribunal de Rouen, des juges, qui étaient à la fois juges et partie, qui ne rougissaient pas d'entasser d'eux-mêmes calomnies sur calomnies ; point d'avocat défenseur ; des témoins achetés, prêts à déposer mensongèrement d'autant plus volontiers que plus graves devaient être les conséquences de leurs faux témoignages ; des notaires aussi attentifs à minuter fidèlement les direx calomnieux des témoins et les insinuations traîtresses des juges, que décidés à ne pas enregistrer ou à dénaturer les répliques victorieuses de l'innocente. Aussi, les réponses de Jeanne, quand de loin en loin on la fait parler, n'ont souvent pas le sens commun, tant elles ont été mutilées ou bien falsifiées par la suppression du contexte ! Et ainsi en est-il pour la fameuse rétractation, un des points les plus difficiles de ce triste procès. Il semblerait avéré que Jeanne, une fois au moins, aurait reconnu devant ses juges la fausseté de ses apparitions. Or, les juges de la réhabilitation, et ils n'étaient pas vendus, ceux-là ! donnent une explication adéquate de cette prétendue palinodie de Jeanne. Sur preuves juridiques, irréfragables, ils démontrent que la pieuse enfant faisait elle-même des

1 — En italique dans le texte original.

2 — *idem*.

3 — William Shakespeare écrit dans *Macbeth* : « Tout l'océan du grand Neptune suffira-t-il à laver ce sang de ma main ? »

objections contre ses apparitions, et puis, l'une après l'autre, les réfutait victorieusement. Qu'ont fait les juges du premier procès ? Ils ont supprimé les réfutations et maintenu les objections : ô bonne foi, ô équité !

Et, du reste, si la noble enfant avait un moment hésité, si ses vingt ans avaient eu leur minute de faiblesse, si elle avait cédé aux simplicités naïves de son éducation première, comme aux brisements de ses souffrances physiques, pourrions-nous en être surpris ?

Gardée à vue par des soudards haineux, jetée au fond d'une tour, dans quelque coin où pouvaient grouiller les crapauds et nicher les reptiles, mais où ne pouvait vivre une jeune fille, nourrie d'un pain moisi et abreuvée d'eau putride, des entraves aux pieds, des menottes aux poignets, et enfermée peut-être dans une cage de fer comme une bête fauve, Jeanne ne pouvait faire aucun mouvement sans raviver de cuisantes douleurs. Et cinq gardes-chiourme étaient là constamment, pour prévenir une nouvelle tentative d'évasion (la première n'ayant eu d'autre suite qu'une foulure, mal remise depuis, à la hanche) et plus encore peut-être pour outrager, par leurs propos obscènes et blasphématoires, sa modestie de vierge et sa piété de chrétienne. Quoi encore ? Ils ne reculèrent pas, les misérables, devant les tentatives, astucieuses ou violentes, contre sa pureté virginale ; tentatives qui furent déjouées par l'invincible fermeté de la noble enfant, mais qui n'étaient pas moins pour elle un supplice moral plus cruel que mille morts. Ce fut précisément dans le but de mieux se protéger que Jeanne, après avoir consenti à reprendre des habits de femme, revint, malgré tout, à ses vêtements masculins, et elle en donna le motif, ce motif seul, et non point ceux qu'inventèrent ses ennemis, implacables à la poursuivre de leurs calomnies, celui qui la détermina à reprendre ses vêtements d'homme d'armes ; et le second procès, en démontrant encore sur ce point particulier l'innocence de Jeanne, met à nu la scélératesse libertine des uns et l'hypocrite pruderie des autres.

Si Jeanne, tant de fois torturée et menacée du bûcher, en face du calice de Gethsémani et du délaissement du Golgotha, avait laissé, une fois, s'échapper de son âme ce gémissement : « Oh ! que ce calice s'éloigne de moi ! », pourrait-on lui en faire un crime et l'accuser d'avoir, à l'heure dernière, démenti sa divine mission ?

Mais le fait est, au contraire, comme il résulte des procès légitimes, que jamais, pas même un instant, elle ne révoqua en doute l'authenticité de sa mission ; jamais, à aucun instant, il n'y eut rien en elle qui démentît l'innocence de sa vie, l'intégrité de sa foi, la sainteté de sa cause. Même devant ses juges, peu dévoués à Rome, elle affirma les droits du souverain pontife et en appela à son tribunal suprême, au moment même où le



schisme cessait à peine et où l'Université de Paris fomentait des doctrines hostiles au pontife romain <sup>1</sup> et appuyait l'invasion étrangère.

En consentant à mettre en doute la véracité de ses voix et de ses apparitions, elle eût sûrement échappé à la peine de mort : elle le savait, et elle ne consentit jamais à donner cette satisfaction à l'attente de ses ennemis, et elle préféra hâter, par la netteté de ses réponses, la fatale sentence.

Enfin, l'aube du jour mémorable, 30 mai 1431, se leva sur la place du Vieux-Marché, où l'on préparait le bûcher. Deux ans auparavant, à Paris, une autre jeune fille, coupable d'avoir prophétisé la mission de Jeanne, avait été livrée aux flammes. Cette prophétie eut son accomplissement lorsque l'innocente vierge de Domrémy, animée par le pain des anges, monta, intrépide, sur son bûcher : trois fois, à travers le crépitement des flammes que le vent tordait en spirales, elle invoqua l'adorable nom de Jésus, et puis son âme si pure s'envola, au vu d'un grand nombre, sous forme d'une colombe prenant son essor vers les cieux. Dans son cœur, qui résista au feu, on trouva gravé, dit-on, le très saint nom du Sauveur, proclamé par elle comme vrai Roi de France.

## Les desseins de la Providence

Voilà ce qu'a été et voilà ce qu'a fait Jeanne d'Arc !

Mais pourquoi ce déploiement, dirons-nous, pourquoi ce luxe de surnaturel dans la vie, les œuvres et le supplice de cette vierge prédestinée ? Quels desseins sublimes faisait entrevoir cette nouvelle lumière rayonnante au ciel de France ?

Sans Jeanne d'Arc, la France  
eût été perdue pour le catholicisme

L'heure était redoutable, si jamais il en fut. Après le concile de Constance, avec les cendres de Jean Hus jetées au vent, ne disparurent point les erreurs semées par cet hérésiarque, pas plus que celles de son maître Wicleff, précurseur de la prétendue réforme. Les propensions au schisme préparaient déjà les scandales de Bâle, tandis que les idées de Wicleff, en sourde ébullition, allaient bientôt, dans l'Île des Saints, fermenter un levain d'hérésie.

---

<sup>1</sup> — Les théologiens de Paris soutenaient l'erreur du conciliarisme qui est de professer la supériorité des décisions d'un concile sur celles d'un pape. Voir le père J-B Ayroles dans son ouvrage, *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la libératrice*, Paris, Rondelet et Cie, 1901. Réédité en 2009 par les Éditions Saint Rémi.

Or supposons que la suprême victoire, que la bataille décisive eût souri aux Anglais, que la fille d'Isabeau, passant sur le cadavre de son frère, eût mis sa main dans celle d'Henri d'Angleterre et porté en dot la couronne de France pour faire de ce royaume une province, comme l'Irlande et l'Écosse, de la domination britannique ; tous ces événements auraient eu de tristes résultats politiques, non pas toutefois, au moins alors, des conséquences religieuses. Mais un siècle après, qu'arrivait-il ? Le schisme d'Henri VIII éclate : Élisabeth le poursuit et le consolide de toutes les habiletés d'une implacable politique ; Marie Stuart est sacrifiée par la cruauté de sa sanguinaire cousine ; les flots de la Manche engloutissent l'invincible *Armada* de Philippe II, qui voit aussitôt les Flandres se soulever contre son autorité ; que fût donc devenue l'Europe latine, si, pour couper les rapprochements des souverains hérétiques, pour briser la cohésion de leurs forces combinées, la France n'eût plus été là ? La France perdue, c'était pour l'Italie et l'Espagne le péril imminent de perdre, elles aussi, la foi des aïeux ; perdue la fille aînée de l'Église, perdues avec elle tant de nobles initiatives, tant d'institutions religieuses qui, depuis le concile de Trente jusqu'à nous, ont fleuri si abondamment sur le sol français ; perdue aussi cette œuvre si française, ce chef-d'œuvre de notre siècle, la propagation de la foi et la vaillance de ses légions de missionnaires ; perdues cette force d'expansion, cette activité, cette influence que l'esprit français exerce aux quatre coins du monde ; perdu, en un mot, cet harmonieux ensemble d'œuvres françaises qui ont été, pour l'Église, une joie et une compensation.

Et si, par miracle, la France (sous la domination du protestantisme anglican) fût restée, comme l'Irlande, fidèle au pape, quelle destinée eût été la sienne devant l'invasion des hérésies de Jansénius ? Et le chef auguste de l'Église, dans quelles conditions alors allait-il se trouver ?

Sans doute, des compensations comme celles que nous admirons dans les Indes, en Chine, au Japon, dans les Amériques, n'auraient pas fait défaut ; mais l'Église, heureuse de ces nouvelles conquêtes, l'Église, la mère des saints, n'aurait cessé de pleurer ses fils perdus : comme Rachel elle ne peut, par ses nouveaux enfants, se consoler de ceux qui ne sont plus : *Noluit consolari quia non sunt.*

Ce fut donc dans le plan divin, qui devait au cours des âges subséquents se réaliser progressivement, ce fut une disposition toute providentielle qui conduisit Jeanne à la victoire, qui la conduisit au bûcher, cette dernière victoire plus féconde encore que les premières. Elle-même, avant de mourir, avait prédit que la France, en moins de cinq ans, ne garderait plus trace de la domination anglaise ; que, du haut du ciel, elle serait encore plus redoutable à ses ennemis. Et elle tint parole ! Je veux dire que l'héroïque enfant, envolée aux cieux, continua sa mission, c'est-à-dire cet

hymne de divin amour commencé ici-bas et poursuivi parmi les chœurs angéliques.

Du ciel, Jeanne continue sa mission surnaturelle

J'aime à la voir présidant de là-haut aux destinées de sa patrie : c'est Jeanne qui obtient à Louis XI mourant les exhortations apostoliques et le ministère sanctifiant de l'ermite calabrais ; c'est Jeanne qui protège la chevaleresque jeunesse de François I<sup>er</sup>, console sa captivité à Pavie et, pour les défaillances de sa vie privée comme pour les erreurs de sa politique, implore miséricorde ; c'est Jeanne qui dirige les démarches d'Ossat et de du Perron auprès de Clément VIII, afin que le Béarnais, converti et réconcilié avec l'Église, fît reverdir en terre de France quelques nouveaux rameaux des lauriers de saint Louis ; elle encore qui invite Louis XIII à consacrer la France à Marie ; elle qui est auprès du grand roi dans les succès comme dans les revers ; elle qui encourage la ferveur de Thérèse de Saint Augustin, victime volontaire d'expiation pour le salut de Louis XV ; elle qui, durant les sombres jours de sang et de boue, hâte le relèvement des autels et la délivrance du peuple ; elle enfin qui, aujourd'hui encore, offre ses incessantes supplications pour la grandeur chrétienne et la prospérité de la France.

Ils entrent ainsi, ce me semble, dans les plans de Dieu pour la fille aînée de l'Église, ces applaudissements unanimes qui acclament le nom de Jeanne d'Arc : le Seigneur, qui est toute sagesse et toute bonté dans le secret de ses voies, aurait-il permis que les démarches de tant d'évêques illustres fussent heureusement couronnées par le décret de Léon XIII, si la Pucelle libératrice n'avait encore une mission à remplir à l'avantage de son pays ?

J'espère donc – et tous les amis de la civilisation chrétienne partagent cet espoir et ce vœu – que la vénérable Jeanne d'Arc obtiendra à la France stabilité dans l'ordre et gloires nouvelles. Oui, le jour qui verra Jeanne sur les autels, ce jour marquera de nouvelles gloires pour la grande nation catholique, et d'un hémisphère à l'autre éclatera ce cri d'allégresse : « Le règne de Dieu sur la terre hâte ses conquêtes ! »



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**